Hexatel

PROTECTION DES TRAVAILLEURS ISOLÉS

LES CAS D'USAGE



DATI : des solutions d'alertes adaptées à chaque métier

La sécurité des collaborateurs isolés est une priorité absolue et une obligation légale pour les entreprises.

Qu'ils travaillent en atelier, sur un chantier, en intervention terrain ou dans tout autre environnement, les risques d'accidents, de malaise ou d'agression existent et peuvent avoir des conséquences graves.

C'est pourquoi les dispositifs d'alarme pour travailleurs isolés sont essentiels : ils permettent de répondre à ces enjeux en détectant rapidement les incidents et en déclenchant immédiatement l'alerte vers les équipes compétentes, assurant ainsi une intervention rapide pour secourir toute personne en détresse.

Détection automatique de chute et d'immobilité

Identification immédiate d'une anomalie pour réduire le temps de réaction.

Bouton SOS manuel

L'utilisateur peut déclencher lui-même une alerte instantanée en cas de danger.

Géolocalisation

Localisation précise du collaborateur, même dans des zones complexes ou fermées.

Supervision des alertes

Suivi en temps réel des alertes, historisation et traçabilité.



Qui est concerné ?

Selon l'INRS, on compte en France plus de **3 millions de travailleurs isolés.** Cela représente environ **10% de la population active.**

@groupe-hexatel www.hexatel.fr contact@hexatel.fr

Protégez vos collaborateurs isolés quels que soient leur environnement de travail

Industrie et maintenance

Contexte : Techniciens sur machines ou lignes de production, rondes dans les ateliers, travaux ponctuels isolés dans des zones bruyantes ou éloignées des collègues.

Risques : chutes, contact avec machines, blessures mécaniques, exposition à des zones dangereuses

BTP & Travaux publics

Contexte : ouvriers, opérateurs de chantier ou conducteurs d'engins travaillant seuls ou par petits groupes dans de grands chantiers, parfois hors portée visuelle d'autres collègues.

Risques : écrasement par engins, chute de hauteur, isolement en zone étendue, conditions météo difficiles.

Santé et médico-social

Contexte : personnel soignant en EHPAD ou hôpital, infirmiers ou aides à domicile, intervenant seuls chez les patients ou dans des établissements avec horaires décalés.

Risques : agressions, malaises, chutes, déplacements isolés lors de visites à domicile.

Services et tertiaire

Contexte : agents d'accueil, vigiles, techniciens intervenants seuls en soirée ou tôt le matin.

Risques : agressions, malaise ou accident en périodes de travail en bureau ou en site isolé, risques liés aux horaires décalés (nuit/week-end).

Commerce

Contexte : employés de magasin ou stock, préparateurs de commandes travaillant parfois seuls.

Risques : agressions, manutention de charges lourdes, accidents à l'ouverture ou la fermeture du magasin, isolement dans des zones de stock.

Logistique et transport

Contexte : conducteurs de poids lourds, chauffeurs livreurs, caristes isolés dans des entrepôts ou zones de distribution.

Risques : accidents de circulation, chutes, isolement lors de livraisons nocturnes ou dans des zones reculées, fatigue.

Services publics

Contexte : travailleurs sociaux, agents d'entretien, inspecteurs municipaux ou territoriaux intervenant seuls dans la communauté ou sur le terrain.

Risques : chutes, contact avec machines, blessures mécaniques, exposition à des zones dangereuses

Agriculture

Contexte : agriculteurs ou saisonniers travaillant seuls dans les champs, les serres ou avec le bétail, parfois loin de toute assistance immédiate.

Risques : chute d'outils, accidents avec machines agricoles, malaise isolé, risques liés aux animaux ou conditions météo.



@groupe-hexatel

www.hexatel.fr

contact@hexatel.fr